



La vaccination contre l'hépatite B est recommandée chez les nourrissons, les adolescents, les polytransfusés, les hémophiles, les insuffisants rénaux, les toxicomanes ; obligatoire chez les professions à risques (médecins et infirmières notamment).

PH. GODEFROY / SYGMA

L'habile stratégie d'un labo

Alain Aufrère, responsable « Relations et communication scientifique » pour les vaccins et la médecine du voyage au sein des laboratoires SmithKline Beecham : « Dès 1988, nous avons commencé à sensibiliser les experts européens de l'OMS [Organisation mondiale de la santé] à la question de l'hépatite B. De 1988 à 1991, nous avons financé des études épidémiologiques sur le sujet pour créer un consensus scientifique sur le fait que cette hépatite était un problème majeur de santé publique. Avec succès puisqu'en 1991, l'OMS a émis de nouvelles recommandations en matière de vaccination contre l'hépatite B.

En France, nous avons eu la chance de tomber sur Philippe Douste-Blazy, un ministre de la Santé dyna-

mique. Nous sommes allés le voir et il a compris du premier coup qu'il y avait un problème de santé publique. Cela n'a pas été le cas avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne. L'hépatite B, les Britanniques n'en démontrent pas : ils disent ne pas connaître... Ailleurs comme au Bénélux, il s'agit d'abord d'une question de manque d'argent. Une campagne de vaccination de cette taille coûte une fortune.

Et puis il faut trouver le ministre qui amorcera le mouvement. En 1994, en France, nous avons décroché le marché de la vaccination en milieu scolaire. Quand un enfant se fait vacciner en sixième, sa mère pense à faire vacciner ses autres enfants par son médecin traitant et puis elle se dit pourquoi pas moi et mon mari ? » □

sur le vaccin n'est cependant pas justifié », juge le Pr Alain Goudeau (Tours), l'un des inventeurs du premier vaccin contre l'hépatite B. Une opinion que ne partagera pas Francine Delgado. Souffrant de poussées de SEP qu'elle attribue à la vac-

ination, cette femme de 40 ans vient d'entamer une procédure judiciaire contre son médecin et contre SmithKline Beecham.

Christophe Labbé,
Michel Le Taillanter,
Olivia Recancers
et Jérôme Vincent

mettre par la salive, voire la transpiration. Or, « il se transmet par le sang et par voie sexuelle, mais il n'y a pas de transmission possible par la sueur. En ce qui concerne la salive, aucune transmission n'a jamais été prouvée et les essais réalisés sur des chimpanzés ont tous échoué », indique-t-on au service de santé publique du Pr Gilles Brucker à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

La dramatisation du message provoque une ruée de la population sur le vaccin. En 1995, autant de personnes sont vaccinées que dans les 14 années

précédentes. « J'ai vu arriver dans mon cabinet une patiente âgée de 70 ans venue réclamer en toute hâte les trois injections salvatrices pour ne pas attraper l'hépatite B en buvant dans un verre mal lavé ! », se souvient un généraliste. SB France augmente son chiffre d'affaires de 24 %. Pour le Pr Claude Beraud, ancien médecin conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie, « la campagne contre l'hépatite B est l'exemple d'une action de santé publique mal conçue dont le coût pour la collectivité a été plus important que prévu. On a vacciné à la demande au lieu

de s'en tenir aux adolescents et aux nourrissons ».

Selon un sondage réalisé par la Sofres, près de 30 % des Fran-



çais seraient aujourd'hui vaccinés, dont 48 % des 21-24 ans et 21 % des 25-54 ans. Compte tenu des groupes à risques classiques (toxicomanes par voie intraveineuse, personnels de santé, hémodialysés...), 6 millions d'adultes au moins seraient donc inutilement immunisés.

Un gaspillage estimé, tant par la Caisse nationale d'assurance maladie que par les syndicats médicaux, pour la seule année 1995, à 1,7 milliard de francs. Soit un point de plus dans le dérapage des comptes de l'assurance maladie. □